

Référence : C2 – C2.1 – 3 – SMHV



Réhabilitation de la déchèterie de Cotignac

Optimiser la valorisation des flux de déchèteries (nouveaux flux, accueil des professionnels...)

ACTEUR ET TERRITOIRE



Syndicat Mixte du Haut Var

Maître d'Ouvrage :

Place Victor Espitalier
83690 Villecroze

Cédric DUBOIS

Ingénieur

cdubois@cclgv.fr

06 10 30 13 78

CONTEXTE

Le projet global de prévention et de gestion des déchets du Syndicat Mixte du Haut Var (SMHV) programmait une réhabilitation de l'ensemble des déchèteries du réseau intercommunal dont il avait la gestion (20 communes, 11% du territoire du département du Var), y compris l'installation existant sur la commune de Cotignac. L'objectif consistait sur ce site, organisé en quais et zones de plain-pied, à y promouvoir le dispositif d'accueil et de tri des produits vers les filières de reprises pour la récupération, la valorisation « matières », voire celle énergétique. SMHV souhaitait en outre créer une interface avec les professionnels, afin de faciliter la gestion de certains flux (DDS et déchets verts par exemples).

Détails : ce projet comprenait de fait reconstruction, aménagements et équipements, afin d'optimiser le fonctionnement de l'installation en place, avec un objectif de tri pouvant alimenter 20 filières différentes de récupération – valorisation. Le projet comprenait alors des travaux de fermeture du site au titre des ICPE, un nouveau local conforme à la RT2012, ainsi qu'un pont-bascule pour gérer les flux des professionnels, plus une citerne de lutte contre l'incendie et de la vidéo-protection.

NB : par application de la loi NOTRe, le SMHV a été dissout au 31/12/2018, 1^{ère} année de réalisation du dossier LIFE16 IPE FR 005 / LIFE IP SMART WASTE. Dans ce contexte, la dissolution du SMHV ayant été pressentie par les élus, le programme d'actions du LIFE16 a suivi une restriction budgétaire tout en conservant une 1^{ère} tranche de réhabilitation des déchèteries dont celle de Cotignac (cf. ci-après). Comme en outre, le nouveau gestionnaire de ce site a interdit l'accueil des professionnels, la dépense prévisionnelle pour le pont-bascule n'était plus justifiée.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Mise en conformité du périmètre vis-à-vis de la réglementation ICPE ;
- Mise en conformité du local avec le code du travail ;
- Sécurisation et optimisation de l'exploitation dans son fonctionnement.

Objectifs quantitatifs

- Sans objet vis-à-vis des professionnels ;
- A déterminer en fonction de la gestion du nouvel exploitant.

Résultats quantitatifs

- La déchèterie ayant été rénovée dans le 2nd semestre de l'année 2018, avec réception finale avant dissolution du SMHV, l'appréciation quantitative pourra être fournie par le nouveau gestionnaire.

Résultats qualitatifs

- Conformité ICPE : le périmètre de la déchèterie a été fermé avec clôture et portail d'entrées/sorties permettant en outre de mieux matérialiser le site d'exploitation ;
- Respect du code du travail : le nouveau local de gardiennage a permis de remettre le personnel dans des conditions normales avec isolation thermique effectivement conforme à la RT2012, y compris un équipement adapté et économe pour le confort d'été/hiver, ainsi qu'un double sanitaire, le tout aux normes PMR ;
- Sécurisation : la fermeture du site a interdit les intrusions en dehors des horaires d'ouverture de la déchèterie. Une citerne d'eau de 30 m³ aux normes DFCI (défense de la forêt contre l'incendie) a été mise en place sur site pour permettre de protéger ce dernier. Un traitement des points d'oxydation a été effectué sur la structure modulaire permettant d'envisager une meilleure durabilité des quais existants ;
- Optimisation de l'exploitation : les aménagements ont permis d'améliorer l'accueil du public, ainsi que la gestion et le contrôle des flux, tout en permettant le déploiement de nouveaux contenants (caisson sécurisé et aux normes DDS, caisson DEA à quai, caisson TP pour les petits gravats...)

MISE EN ŒUVRE

- Enlèvement du local modulaire ;
- Propreté générale ;
- Réfection et pose de clôtures complémentaires autour du site ;
- Pose d'un portail coulissant de 8 m de longueur à l'entrée ;
- Pose de clôture autour du bassin pluvial en aval de la déchèterie ;
- Reconstruction du local de gardiennage d'environ 20 m² avec armoire électrique aux normes, double sanitaire PMR, isolation thermique, appareils électriques économes, PAC air/air réversible, bureau tout équipé avec extincteur et BAES, annexe de rangement pour le matériel d'exploitation, éclairage extérieur, plancher antieffraction sous toiture ;
- Traitement des points d'oxydation du quai métallique existant ;
- Pose et mise en eau d'une citerne de 30 m³ de type DFCI (en sus du poteau incendie se trouvant peu avant le site) ;
- Mise en œuvre des nouvelles filières avec sensibilisation du public.

Description de l'action



Visite inaugurale de la déchèterie de Cotignac avec la commissaire européenne et la Région Sud, en présence de M. le Maire, personnalités locales et agents syndicaux (novembre 2018).



Vue sur l'entrée après opération de réhabilitation



Vue sur la sensibilisation pour la collecte des déchets d'éléments d'ameublement (DEA)



Vue sur la citerne DFCI (à gauche), vue sur le caisson DDS (à droite)

Planning

Phase 1 (période à préciser) :

- 2017 : Délibération de la collectivité
- 1^{er} semestre 2018 : Consultation des entreprises
- Fin 2018 : Livraison

Année principale de réalisation	2018
Moyens humains	Interne : équipe dédiée au LIFE16, 1 comptable, 1 coordinateur des déchèteries, 1 ingénieur Externe : 1 géomètre expert, 1 contrôleur technique, 1 atelier TP en maçonnerie
Moyens financiers	59 510 € mis en œuvre
Moyens techniques	Postes informatiques avec logiciels en conception et comptabilité, machines et outillage de chantier BTP
Partenaires mobilisés	ADEME en tant qu'organisme cofinanceur et conseiller

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite	Décision et appui de l'organe délibérant, participation du gardien de déchèterie et du service de collecte SMHV, compétences mise en œuvre, soutiens de la mairie de Cotignac, de l'équipe LIFE IP SMART WASTE de la Région Sud et de l'ADEME.
Difficultés rencontrées	Restriction budgétaire, dissolution du SMHV.
Recommandations	Les difficultés ayant été anticipées le mieux possible, il est recommandé d'évaluer la situation administrative à chaque étape du projet, afin de viser au mieux les objectifs du service.